



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accès aux soins - UFC Que Choisir

Question écrite n° 16586

Texte de la question

M. Fabrice Brun alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la pétition publiée par l'association UFC-Que choisir s'agissant de la nécessité de mettre en place un meilleur accès aux soins pour tous les Français. En effet, en décembre 2023, l'association UFC-Que choisir a publié une pétition dénommée « Accès aux soins, j'accuse l'État » visant à alerter l'État sur le manque d'accès aux soins dans les territoires français. Cette dernière rappelle que 83 % des Français résident dans un désert médical pour au moins une profession parmi les généralistes, pédiatres, gynécologues et ophtalmologues. Un chiffre qui continue inexorablement de progresser au détriment des usagers au fil des années. À ce titre, l'UFC-Que choisir relate la situation très préoccupante de certains patients qui renoncent à se soigner ou l'impossibilité pour certaines communes de trouver un médecin pour s'installer sur leur territoire. Ce n'est pas la première fois que l'UFC-Que choisir alerte le Gouvernement à ce sujet, de même que l'auteur de cette question. Cette pétition fait malheureusement écho aux nombreuses initiatives et interpellations parlementaires au Gouvernement visant à réduire la fracture médicale et améliorer l'accès aux soins en France. Ces dernières étant restées sans mesures concrètes à ce jour, l'association appelle le Gouvernement à agir rapidement pour résoudre ce problème touchant chaque territoire. Face à ces constatations, il lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour permettre le même accès aux soins en tous points du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16586

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2024](#), page 2335

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)